

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE L'EQUIPEMENT

LE: Mercredi 15 Mars 2000

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

COMMUNE DE : MIELAN

N° REF 3214870	CODE AC2	Cat IBb	Intitulé de la servitude	SAISIE LE 08/05/85
Lieu stockage: SUAH			PROTECTION DES SITES ET MONUMENTS NATURELS Loi du 2 mai 1930 Articles R421.38.5, R421.38.6, R421.38.8 du Code de l'Urbanisme	
OBSERVATIONS				
<p>Sites inscrits: Tous travaux autres que ceux d'entretien et d'exploitation courante sont soumis à déclaration. La consultation de l'architecte des bâtiments de France est obligatoire.</p> <p>Sites classés: Une autorisation du ministre chargé des sites est nécessaire.</p> <p>Dans tous les cas: Le permis de construire ne peut être délivré tacitement.</p>				
SERVICES CONCERNES:			<ul style="list-style-type: none"> -Ministere Urbanisme Logement -Service Departemental de l'Architecture -9,Rue Espagne -32000 AUCH - 	
			<ul style="list-style-type: none"> -Direction Régionale de l'Environnement -Cité administrative -Boulevard Armand Duportal, Bât G -31074 TOULOUSE CEDEX - 	
			<ul style="list-style-type: none"> -Direction régionale Affaires Culturelles -1 place Alphonse Jourdain -BP 811 -31000 TOULOUSE -0562303147 	
Date Report :27/10/88				
			CARACTERISTIQUES DE LA SERVITUDE	ACTE INSTITUANT
Site inscrit:				
-L'ensemble formé par le lac de Miélan, sur les communes de Sainte-Dode, Miélan et Bazugues				23.07.75